BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 294

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

951 113 331 RCS Bordeaux.
ICERNS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 18, Rue Jean Edgard Glady, 33140 Villenave-d'Ornon.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ICERNS Société par actions simplifiée Au capital de : 20 000,00 EUR Siège social 18 Rue Jean Edgard Glady 33140 Villenave-d'Ornon N° RCS 951 113 331 RCS Bordeaux, est société bénéficiaire HORIZON 2 Société à responsabilité limitée Au capital de : 9 990,00 EUR Siège social 18 Rue JEAN EDGAR GLADY 33140 Villenave-d'Ornon N° RCS 353 724 511 RCS Bordeaux, est société apporteuse Nature de l'apport et évaluation des actifs et passifs transmis par la Société HORIZON 2 à la Société ICERNS : Apport consistant en une branche complète et autonome d'activité de conseil et accompagnement des entreprises dans les domaines de management, organisation, stratégie, cohésion d'équipe, reconversion et formation basée sur la technique de « Numérologie Stratégique ». Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 70 000,00 euros Passif : 0,00 euros. Apport net apporté : 70 000,00 euros. Rémunération de l'apport : Montant de l'augmentation de capital de la société ICERNS et de la prime d'apport : Actif net apporté par la société HORIZON 2 : soixante-dix mille euros (70 000,00 euros) rémunéré par 70 000 titres sociaux un euro (1,00 euros) à créer par la société ICERNS et à attribuer à la société HORIZON 2 au titre d'une augmentation de capital de la société ICERNS de 70 000,00 euros. Date du projet d'apport partiel d'actif : 05 mars 2024. Date du dépôt du projet d'apport partiel d'actif et de la déclaration y annexée sur la méthode d'évaluation aux greffes des tribunaux de commerce de BORDEAUX : 06 mars 2024 pour la société apporteuse ; 06 mars 2024 pour la société bénéficiaire ;.